



iniziativa
da las alps

Initiative des Alpes

Rapport annuel et comptes annuels 2013



Initiative des Alpes Association pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit
Herrengasse 2 Case postale 28 CH-6460 Altdorf Téléphone +41 (0)41 870 97 81
Case postale 29 CH-3900 Brigue Téléphone +41 (0)27 924 22 26
info@alpeninitiative.ch www.initiative-des-alpes.ch CCP dons 19-6246-9





En 2013, avec 68 000 « Non à un deuxième tube routier au Gothard », l'Initiative des Alpes a lancé un signal significatif important – vers l'extérieur comme vers l'intérieur. Nous nous opposons à ce que l'article sur la protection des Alpes soit petit à petit anéanti, miné ou nivelé. L'Initiative des Alpes compte assez de personnes engagées pour aboutir à une votation – et la gagner – et ce, contre la volonté du Conseil fédéral et du Parlement. Grâce au comité renforcé et à un Conseil des Alpes bénéficiant d'un soutien national, notre association est prête à affronter l'avenir.

1. Politique de la protection des Alpes

Le Gothard : mythe et pomme de discorde

La **consultation populaire** contre un deuxième tube routier au Gothard a représenté le plus gros morceau du programme annuel. Après un peu plus de trois mois, nous étions en mesure de remettre **68 000 signatures** au Conseil fédéral. L'Initiative des Alpes a lancé la pétition à l'occasion d'une conférence de presse à Lucerne. « L'Initiative des Alpes se met en position contre un deuxième tube routier au Gothard. » tel était le titre de la Basler Zeitung; la NZZ quant à elle écrivait : « Le peuple doit brandir le carton jaune au deuxième tube. La « Zentralschweiz am Sonntag » citait Marina Carobbio, vice-présidente : « Le Conseil fédéral ne veut pas dévoiler les chiffres véridiques. » La conseillère nationale tessinoise devait obtenir raison quelques mois plus tard lorsque les chiffres officiels des coûts ont été précisés, respectivement corrigés. « Il est faux de penser que le second tube fasse l'unanimité dans tout le Tessin. » écrivait la Regione qui avait parlé avec la vice-présidente Marina Carobbio et le président Fabio Pedrina. Les récoltes de signatures dans les rues de Bâle, Lucerne, Saint-Gall, Lugano, Coire, Soleure, Berne, Glaris, Altdorf,



Regula Rytz, membre du comité informe les journalistes de la pétition lancée.

Fribourg, Winterthour, etc. ont été mentionnées à plusieurs reprises dans les médias locaux.

En avril, deux chevaux ont porté les feuilles de signatures à travers Berne, jusqu'au Palais fédéral – l'un d'eux était déjà présent en 1994, lors de la remise de l'initiative des Alpes. L'action a suscité un vif intérêt dans les médias. Le « Blick » citait : « Succès du test pour le référendum au Gothard. » ; « Le second tunnel routier du Gothard ne fait pas l'unanimité » entendait-on en Romandie, le journal télévisé RTS et de nombreuses stations de radio informaient. Le même jour, l'association « Non à un deuxième tube routier au Gothard » a été fondée, c'est elle qui mènera le référendum national. **La protection des Alpes contre le trafic de marchandises routier est ici aussi une revendication centrale.**

Le Conseil fédéral est resté de marbre devant le résultat impressionnant de la récolte de signatures et a présenté en septembre son **projet de modification de la loi fédérale sur le transit routier** selon lequel un deuxième tube routier « sans augmentation de capacité » et soi-disant conforme à la Constitution pourrait être construit. Pourtant fin 2010 encore, le Conseil fédéral avait exposé en détail dans sa réponse à un postulat du Conseil des Etats, pourquoi un feroutage des poids lourds et voitures de tourisme représentait la meilleure solution pour un assainissement. L'Initiative des Alpes a commenté cette décision dans un communiqué de presse : « Une tromperie trop chère qui sabotera le transfert des marchandises de la route au rail ».



La Commission des transports et du trafic du Conseil des Etats a commencé la consultation le 29 octobre par une audition. L'Initiative des Alpes y a présenté une **version améliorée de la solution de ferroutage du Conseil fédéral**. Les poids lourds seraient répartis sur une chaussée roulante courte entre Erstfeld et Biasca et une chaussée roulante longue de frontière à frontière. Ainsi l'emprise au sol pour la construction des terminaux dans les vallées alpines serait réduite et l'exploitation des installations ferroviaires dans les régions frontalières pourraient être en même temps modifiées et exploitées pour le transfert du trafic. Cela représenterait une contribution véritable à la protection des Alpes contre le trafic de transit.

Elena Strozzi en compagnie de nos amies et amis tessinois ont milité contre un deuxième tunnel en organisant des apéros dans différents **parlements cantonaux de Suisse romande**. Par des questions critiques relatives à l'assainissement du tube routier au Gothard regroupées sous la forme d'un bouquet d'interpellations à l'attention du Conseil national, nos « propres » membres et amis du Conseil national ont défié le Conseil fédéral. La coalition tessinoise Sud-Nord, dont l'Initiative des Alpes est la pierre d'angle, est restée très active.

A la fin de l'année dernière, le rapport de transfert 2011 – 2013 du Conseil fédéral n'a apporté aucune nouvelle optimiste du point de vue de la protection des Alpes. Sans mesure de transfert supplémentaire, l'objectif de transfert ne peut être atteint et l'UE ne veut rien savoir d'une bourse du transit alpin, commente le Conseil fédéral dans le rapport cité. Il suggère au Parlement de réfléchir sur l'objectif de transfert. En réalité, le nombre de trajets poids lourds à travers les Alpes a diminué pour la deuxième fois consécutive l'année dernière pour atteindre, en 2013, les 1,143 million. Pour la première fois, le rail est parvenu à augmenter sa part de marché grâce à un essor conjoncturel. **Sans la politique de transfert, nous serions aujourd'hui confrontés à environ 1,7 million de trajets poids lourds à travers les Alpes. L'Initiative des Alpes a contribué de manière déterminante à l'amélioration de cette situation.** En prévision à la présentation du rapport de transfert, l'Initiative des Alpes a déclaré sans équi-

voque lors d'une conférence de presse, que l'objectif de transfert prescrit par la Constitution et ancré dans la loi, à savoir 650 000 camions transitant par les Alpes annuellement, ne pouvait pas tout simplement être adapté vers le haut par les politiciens. Cette conférence de presse a eu elle-aussi un écho à l'échelle nationale.

Afin de promouvoir **la bourse du transit alpin**, l'Initiative des Alpes a poursuivi sa politique européenne de manière conséquente. Le 25 avril 2013, une délégation a rencontré Richard Jones, l'ambassadeur de l'UE, à Berne. Puis le 22



Les ambassadrices et ambassadeurs des pays de l'UE représentés en Suisse visitent le centre de compétence trafic lourd (ill.) et le chantier de la NLFA dans le canton d'Uri.

octobre, l'Initiative des Alpes faisait visiter le centre de compétence trafic lourd et le chantier de la NLFA dans le canton d'Uri aux ambassadrices et ambassadeurs des pays européens représentés en Suisse. L'Initiative des Alpes a pris connaissance avec grand plaisir qu'un avis de droit concernant la bourse du transit alpin avait été mandaté par l'eurorégion **Tyrol-Haut-Adige-Trentin**. Ce dernier conclut que cet instrument de transfert est compatible avec le droit européen. En Suisse par contre, sa mise en œuvre requerrait la modification de l'accord sur les transports terrestres.

Pour la fin novembre, l'Initiative des Alpes a remis le secrétariat de l'Initiative Transport Europe (ITE), elle collabore maintenant avec Cipra International à un projet qui améliorera le réseau international et donnera une importance accrue à la politique de transfert dans tout l'arc alpin.

Lors de la session d'hiver, le Parlement s'est prononcé non seulement pour le corridor 4 mètres, fondamental pour le transfert, mais a aussi ancré à la demande de l'Initiative des Alpes les largeur et hauteur maximales des poids lourds dans la loi fédérale sur le trafic routier, créant ainsi une base légale pour un référendum en cas d'autorisation



de circuler éventuelle pour les **mégacamions**. Lors de cette session aussi, le Parlement a décidé d'une révision partielle de la loi fédérale sur la **réduction du bruit émis par les chemins de fer** (LBCF). L'IDA s'est toujours investie pour que les wagons de marchandises bruyants soient mis au rebut. De par la révision de la loi, cette revendication deviendra réalité à partir de l'an 2020.

Au cours de l'année écoulée, notre association s'est fait entendre sur différents projets du Conseil fédéral en relation étroite avec la protection des Alpes. La procédure de consultation la plus considérable concernait l'assainissement du tunnel routier du Gothard. En outre, nous nous sommes prononcés sur la modification de l'ordonnance relative à une redevance sur le trafic des poids lourds, sur le second programme d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales, sur la promotion du fret de marchandises sur tout le territoire ainsi que sur la nouvelle classification des transports de marchandises dangereuses dans les tunnels.

Cette année, nos **feux dans les Alpes** ont brûlé au Lido di Melano (TI) et au Col de Jaman dans les Alpes vaudoises. Nous voulions rappeler que les Alpes sont un espace vital particulièrement sensibles et méritent donc une protection particulière. L'Initiative des Alpes a incité les politiciens et politiciennes à poursuivre la protection des Alpes éprouvée, à pratiquer une politique des transports sur mesure et à renoncer à la construction d'un deuxième tube routier au Gothard. Ces deux manifestations ont eu des retombées dans les médias locaux. L'Initiative des Alpes a aussi été représentée au Festival de la Terre à Lausanne et à la Foire NATURE de Bâle.

L'Initiative des Alpes a allumé son feu annuel sur le Col du Jaman (VD), Laurent Seydoux, membre du comité, énonce nos positions concernant la protection alpine.



Une réunion de démarrage à Altdorf a permis à **l'institut pour la réduction du trafic de marchandises** de faire un pas fondamental en avant. Le projet s'oriente à présent vers un centre d'innovation pour l'efficacité du transport de marchandises.

2. Communication

Nous commentons en permanence

Outre les trois conférences de presse tenues par l'Initiative des Alpes en 2013, plus de 20 **communiqués de presse** ont été envoyés, pour la plupart dans les trois langues nationales, français, allemand et italien ; à ces derniers se sont ajoutés de nombreuses invitations aux médias ainsi que divers petits textes relatifs à la récolte de signatures et destinés aux médias locaux. Par des tracts et de la documentation actualisés en permanence, nous avons informé la population de manière bien documentée sur le tube routier au Gothard.

Notre **site Internet** continue de faire ses preuves. La mise à jour de notre présence et la modernisation complète du système technique en ont vraiment valu la peine. En 2013, plus de 40 000 personnes différentes ont cliqué l'adresse www.initiative-des-alpes.ch sur laquelle elles nous ont fait l'honneur de nous rendre visite plus de 67 000 fois au total. La durée moyenne d'une visite a été d'environ 280 secondes, le 80 pour cent des visiteurs ne s'attarde cependant pas plus de deux minutes en ligne. La plupart des accès au site sont enregistrés le matin à partir de 10 heures, mais le soir à partir de 22 heures, de nombreux visiteurs sont aussi en ligne. Durant toute l'année 2013, nous avons enregistré 2 941 341 accès.

En janvier, avec 10 000 visites, 293 000 accès ont été enregistrés – ce nombre élevé s'explique de manière univoque par l'intérêt porté **au lancement de la pétition contre un deuxième tube routier au Gothard**. En janvier aussi, de nombreux formulaires de pétition, l'argumentaire et d'autres publications sur le deuxième tube au Gothard ont été téléchargés.



La remise de la pétition en avril a suscité elle-aussi un énorme intérêt : 5500 personnes et 252 000 accès ont été enregistrés. D'autres pics à mentionner au cours de l'année écoulée : en août avec **le communiqué de presse « Les constructeurs de tunnel en manque de travail »** ainsi qu'en septembre, avec l'adoption du message relatif à la modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine du Conseil fédéral à l'attention du Parlement.

En outre, l'Initiative des Alpes est active aussi sur **Facebook et Twitter**. Le nombre de ceux qui nous suivent sur les médias sociaux augmentent régulièrement. En vue de la votation vraisemblablement inévitable sur un deuxième tube au Gothard, nous devons mettre un accent particulier sur ces formes de communication. Nos deux autres sites internet, www.alpentransitbörse.ch et www.sud-nord.ch ont été eux aussi tenus à jour en 2013. Ce dernier informe en italien et a une grande importance pour le Tessin.

Notre **journal « échos »** a paru six fois en 2013, une fois de plus qu'à l'ordinaire. Cette édition spéciale a permis le lancement véritable de la récolte de signatures pour la pétition auprès de nos membres – avec succès comme nous l'avons vu en avril. En 2013, L'Initiative des Alpes a poursuivi son idée, d'enrichir « échos » d'articles se rapportant au caractère unique des Alpes. Après **Franz Hohler** (2011) et **Giovanni Orelli** (2012), c'est l'auteur romand **Noëlle Revaz** qui en 2013 a relaté ses aventures en montagne. La série se poursuit en 2014 avec **Göri Klainguti**, qui lui écrit en romanche. Ainsi la quatrième langue de notre pays est représentée de manière littéraire dans « échos ».

L'auteur romand Noëlle Revaz a écrit cinq textes pour « échos » en 2013.



3. Boutique des Alpes

A la Boutiques des Alpes, la protection des Alpes est incluse.

La boutique de l'Initiative des Alpes propose des produits triés sur le volet, **d'exquises spécialités issues de production écologique, affinées et confectionnées le plus souvent par de petites entreprises de régions alpines**. Comme elle paie des prix d'achat convenables et propose aux collaboratrices et collaborateurs de bonnes conditions de travail, il n'est pas facile d'exploiter avec succès un commerce de détail. L'année 2013 s'est avérée difficile. Quelles sont les raisons de la perte record enregistrée par la Boutique des Alpes ? Le choix des articles n'était-il pas du goût de nos clientes et clients ou les mesures d'économie décidées pour le catalogue ont-elles été contre-productives ? Un groupe de travail analysera en 2014 la Boutiques des Alpes afin de redresser la barre.

Le risotto tessinois du delta de la Maggia a été élu produit favori par nos clientes et clients avec 436 commandes. Les Schaibiettas da Terza et le pain aux fruits de Bergell font partie des trois produits préférés, suivis de près par la crème pour les mains APINATURA. Les commandes par Internet sur www.boutique-des-alpes.ch ont légèrement augmenté et représentent une part de 28 %. Grâce à la boutique en ligne, nous avons pu conquérir 122 nouvelles et nouveaux clients qui reçoivent maintenant eux-aussi notre journal « échos ». Malgré le déficit enregistré en 2013, la Boutiques des Alpes se justifie pour l'Initiative des Alpes car celle-ci profite d'un avantage considérable au niveau de la TVA (voir sous point 8 Finances). C'est pourquoi : à la Boutiques des Alpes, la protection des Alpes restera incluse.

Les faits :

Chiffre d'affaire :	CHF 299 720
Dons :	CHF 17 724
Perte :	CHF 21 834
Nombre de clientes/clients	2418



Les quelques 68 000 signatures contre un second tube au Gothard sont transportées à dos de cheval et déposées au Palais fédéral.





4. Randonnées

Découvrir la beauté des Alpes à pied

Jamais encore l'Initiative des Alpes n'a proposé autant de randonnées qu'en 2013 – **18 randonnées de plusieurs jours le long de routes intéressantes à travers des paysages alpins variés** étaient au programme. 14 randonnées ont pu se dérouler, 111 personnes se sont laissées conduire par nos guides de randonnée bénévoles dans un monde alpin unique, elles ont pu aussi découvrir le développement culturel de chaque région. La randonnée aux « Cinque Terre » s'est révélée être la préférée, elle a même été organisée deux fois. « Automne dorée en Haute-Engadine » et « Tours plaisir au Centovalli » ont rapidement affiché complet. L'Initiative des Alpes remercie chaleureusement les guides de randonnée pour leur engagement bénévole.

Les faits :

Chiffre d'affaire :	CHF	96232
Bénéfice :	CHF	13971

5. Association

Renouvellement du comité, formation du Conseil des Alpes

Lors de l'assemblée générale des 4 et 5 mai à Merschwand AG, le **comité** a été redimensionné à 9 personnes et un **Conseil des Alpes** a été formé. **Le Bureau** en place jusqu'alors a été levé. Le pouvoir de décision est concentré au sein du comité. Le Conseil des Alpes est devenu un organe de consultation et de mise en réseau stratégique. Le secrétariat déjà existant a été officiellement ancré dans les statuts.

Lors des élections, un rajeunissement des commissions a été visé. Au comité ont été élus : à la vice-présidence, **Marina Carobbio**, conseillère nationale (PS, Tessin), **Regula Rytz** (Verts, BE) ainsi que le Genevois **Laurent Seydoux** (PVL). Fabio Pedrina s'est tenu encore une fois à disposition comme président. Quelques membres ont quitté le comité et se sont engagés dans le Conseil des



Nos nouveaux membres au comité : (de gauche à droite) Marina Carobbio, Regula Rytz, Laurent Seydoux.

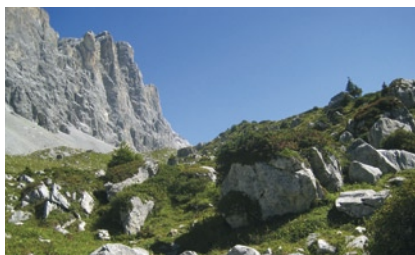
Alpes, comme **Christa Mutter** qui, après 21 ans de collaboration au sein du comité, dont 12 au Bureau, a été officiellement proclamée. De plus, de nouveaux visages ont fait leur apparition au Conseil des Alpes. De cette manière, l'Initiative des Alpes est aujourd'hui soutenue de manière encore plus large sur le plan des partis et au niveau national. A l'avenir, elle sera en mesure de communiquer ses revendications de manière encore plus efficace. En même temps, les plans d'un deuxième tunnel routier au Gothard feront encore plus prendre conscience de notre association et de ses représentants auprès de la population.

C'est avec grande tristesse qu'en août, l'Initiative des Alpes a fait ses adieux à **Armin Braunwalder**, ancien membre du comité, activiste et rédacteur du journal « échos ». Cet expert en communication et énergie du canton d'Uri a succombé subitement à une crise cardiaque. Les nombreuses réactions, et même un don généreux, nous ont montré à quel point Armin Braunwalder était apprécié.

6. Personnel

Changement en Romandie

L'effectif du personnel a représenté 7,35 postes à plein temps en 2013 contre 7 l'année précédente. Notre coordinatrice en Romandie, Elena Strozzi, nous a quitté à fin 2013 pour un nouvel emploi à Berne. Nous la remercions chaleureusement de son engagement infatigable. Nous avons pu convaincre **Isabelle Pasquier-Eichenberger** de Genève de prendre sa relève, elle s'occupe de la Romandie depuis le 1^{er} décembre. Les autres postes de travail sont restés inchangés au cours de l'année écoulée. La ren-



contre annuelle des collaboratrices et collaborateurs a eu lieu à l'Auberge de jeunesse et de famille de Rorschach et a été couronnée d'un tour à vélo au bord du lac de Constance – le premier jour ensoleillé de ce printemps pluvieux

Notre nouvelle collaboratrice en Romandie Isabelle Pasquier-Eichenberger.

7. Promotion des adhésions et recherche de fonds

Merci de votre initiative !

Les cotisations des membres et les dons constituent la base financière du travail de l'Initiative des Alpes. Seuls quelques projets sont soutenus financièrement par d'autres organisations. Dans le cadre des PNR (Programmes nationaux de recherche), des programmes de recherche apportant une contribution à d'importants problèmes actuels sont menés. Le projet « **Institut pour la réduction du trafic de marchandises** » de l'Initiative des Alpes remplit les critères d'exigence du PNR, il est cofinancé depuis 2013 dans le cadre de la nouvelle politique régionale de la Confédération. Le projet « **Bourse du transit alpin** » a été pris en charge en grande partie par une généreuse donatrice. En signant la pétition contre un deuxième tube au Gothard, **7321 personnes** ont demandé des compléments d'informations. Depuis novembre, nous les tenons au courant des toutes dernières nouvelles avec notre journal «échos». De nombreux dons en faveur de la campagne contre un deuxième tube nous sont parvenus mais pour mener avec succès une campagne de référendum, la réserve de notre « **caisse de combat pour le Gothard** » doit augmenter encore considérablement. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous soutiennent par de grands ou petits dons.

Les faits :

Nombres de personnes recevant « échos » :	70 229
Personnes soutenant l'association en 2013 :	15 943
Cotisations et dons :	CHF 1 079 225

Recettes des abonnements :	CHF 343 923
Contributions aux projets :	CHF 114 200

8. Finances

La protection des Alpes est certifiée par Zewo

L'Initiative des Alpes utilise ses ressources à bon escient, de manière économique et efficace. Ses comptes sont tenus de manière transparente et pertinente. Elle s'investit aussi pour une communication franche et se procure les fonds de manière correcte, c'est pourquoi l'Association est habilitée à arborer **le label de qualité Zewo**.

L'Initiative des Alpes engage les ressources mises à sa disposition dans son travail. Elle ne possède pour cette raison qu'un petit capital d'organisation. L'exercice 2013 présente pour un total du bilan de CHF 594 690 une perte de CHF 21 331.

L'Initiative des Alpes est soumise à la TVA à cause du chiffre d'affaire de la Boutique des Alpes. L'application des dispositions fiscales relatives aux déductions de l'impôt préalable n'était pas toujours claire par le passé. En 2013, l'Administration fédérale des contributions a procédé pour la première fois à une révision auprès de l'Initiative des Alpes. Révision durant laquelle une procédure contraignante a été convenue pour l'avenir. Conclusion : l'Initiative des Alpes profite dans l'ensemble de l'assujettissement à la TVA, puisqu'elle peut faire valoir chaque année plus de déductions de l'impôt préalable qu'elle n'a à payer d'impôt sur le chiffre d'affaire, les cotisations des membres et les dons étant exonérés de l'impôt.



Résumé des comptes annuels 2013, voir page 12

Le compte détaillé et commenté peut être commandé sur www.initiative-des-alpes.ch ou au secrétariat.



9. Perspective

C'est au Gothard que se décide la politique des transports

L'année 2014 sera empreinte des discussions relatives au tunnel routier du Gothard. Quelques politiciens roublards veulent **faire construire un deuxième tube** sous le couvert de l'assainissement nécessaire du tunnel mis en exploitation en 1980. Ils nous promettent hypocritement de respecter l'article sur la protection des Alpes et de ne pas exploiter les voies de circulation supplémentaires pour augmenter les capacités. Après le Oui du Conseil des Etats à cette entourloupette, il est probable que cette modification du trafic de transit routier reçoive aussi l'assentiment du Conseil national. La discussion nouvellement menée en relation avec le financement par péage au tunnel pourrait par contre retarder la décision finale. Quoi qu'il en soit, l'Initiative des Alpes, en collaboration avec une large coalition, a commencé à préparer la campagne de référendum. **Les votations devraient avoir lieu en 2015.** L'enjeu ici n'est pas seulement lié à un deuxième tube beaucoup trop onéreux et dangereux au Gothard, mais aussi au fait que le transfert du trafic de marchandises au rail et la protection des Alpes éprouvée seraient d'une manière générale mis en jeu – même si la partie adverse prétend constamment le contraire.

Un pas supplémentaire important dans l'histoire de l'Association pourrait être accompli lors de l'assemblée générale 2014. Fabio Pedrina a annoncé sa démission de la présidence et du comité après 14 ans d'engagement.

10. Union des forces au service de la protection des Alpes

Le comité et le Conseil des Alpes s'engagent pour les valeurs et les idées de l'Initiative des Alpes d'une part de manière stratégique et selon son orientation thématique et d'autre part, vers l'extérieur, par des apparitions marquantes. Ils sont soutenus par les collaborateurs engagés travaillant au siège de l'association à Brigue VS, au secrétariat central à Altdorf UR et à Genève. Ainsi, tout est mis en place pour **une organisation professionnelle** qui dépense non seulement les objectifs relatifs à la protection des Alpes dans la politique au quotidien mais les assure aussi de manière stratégique à long terme. Ce sont cependant les milliers de membres, sympathisantes et sympathisants qui forment l'épine dorsale de l'Initiative des Alpes.

Les organes de l'association

Membres

L'Assemblée des membres (AM) est l'organe faîtière de l'association et convient de toutes les décisions importantes. Elle a lieu une fois par année.

Président d'honneur

Andreas Weissen, Brigue VS (membre fondateur de l'Initiative des Alpes).

Comité (CO)

Le comité concrétise les décisions de fond prises par l'assemblée des membres et est responsable des affaires courantes. A l'assemblée des membres 2013, le comité a été nouvellement formé.

Président	en fonction depuis
Fabio Pedrina, Airolo TI	2000/1995
Vice-présidente	
Marina Carobbio Guscetti, Lumino TI	2013



Membres du comité

Thomas Burgener, Viège VS	2009
Stefan Grass, Coire GR	2001
Nina Hochstrasser, Bâle	2009
Mathias Reynard, Savièse VS	2012
Regula Rytz, Berne	2013
Laurent Seydoux, Plan-les-Ouates GE	2013
Brigitte Wolf, Bitsch VS	2010

Conseil des Alpes (CA)

Le Conseil des Alpes conseille le comité dans les questions de stratégie de l'association et de fixation des priorités. Par son réseau de relation, il soutient l'association lors de ses activités, en particulier du point de vue mouvement politique. En règle générale, il tient une réunion deux fois par année avec le comité. Le Conseil des Alpes est constitué d'au moins onze personnes, en particulier d'activistes en provenance des diverses régions et de représentations d'associations partenaires.

	en fonction depuis
Pierre Amstutz, Corgémont BE	2013
Doris Angst, Neuchâtel	2013
Johanes Brassel, Klosters-Serneus GR	1999
Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne	2004
Marlène Burri Perret-Gentil, Hauterive NE	1995
Fabio Canevascini, Balerna TI	2013
Emilie Flamand, Genève	2013
Pietro Gianolli, Salorino TI	2000
Flavio Gisler, Schattdorf UR	2013
Jürg Grossen, Frutigen BE	2013
Greta Gysin, Maroggia TI	2013
Thomas Hardegger, Rümlang ZH	2013
Edith Häusler, Kilchberg ZH	2007
Nathalie Henseler, Schwytz	2013
Rita Huwiler Weissen, Brigue VS	1989 – 2001, 2009
Daniela Lehmann, Berne	2011
Carlo Lepori, Roveredo Capriasca TI	1996
Christa Mutter, Fribourg	2001
Paolo Peduzzi, Bellinzona TI	1996
Willy Perret-Gentil, Hauterive NE	1995
Jon Pult, Coire GR	2011
Kurt Sturzenegger, Genève	2013
Oliver Tiller, Suhr AG	2012
Antoine Turner, Riva San Vitale TI	2013

Commission de vérification

Les vérificateurs des comptes sont élus par l'assemblée des membres. Ils contrôlent les comptes annuels selon les prescriptions de la fondation Zewo et font rapport lors de l'assemblée des membres.

Marcel Bütler, économiste d'entreprise HES, expert fiscal diplômé
Erto Paglia, comptable

Secrétariat central

Le secrétariat central est responsable de la préparation et la mise en œuvre des décisions des organes de l'association.

Directeur

Alf Arnold Rosenkranz

Direction	Taux d'occupation	Lieu de travail
Alf Arnold Rosenkranz, responsable politique pour la protection des Alpes	70%	Altdorf
Thomas Bolli, responsable communication	80%	Altdorf
Lucia Lauener-Zwyer, finances et organisation	60%	Altdorf

Collaborateurs

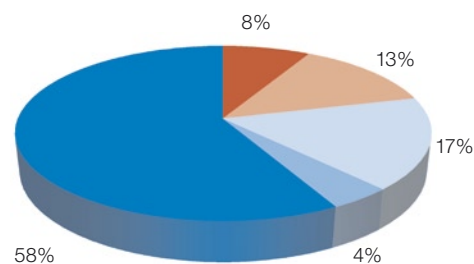
Ronny Arnold, communication	20%	Altdorf
Helene Cocchi-Gnos, comptabilité	50%	Altdorf
Remco Giovanoli, collaborateur politique pour la protection des Alpes	60%	Altdorf
Manuel Herrmann, politique internationale pour la protection des Alpes	80%	Altdorf
Harriet Kluge, communication	40%	Altdorf
Isabelle Pasquier-Eichenberger, coordinatrice Romandie (à partir du 1 ^{er} 12 13)	60%	Genève
Elena Strozzi, coordinatrice Romandie (jusqu'au 31 12 13)	60%	Fribourg
Annelise Schmid Filliger, Boutiques des Alpes	25%	Brigue
Livio Walker, secrétariat	80%	Altdorf
Doris Zurwerra, Boutiques des Alpes, randonnées	50%	Brigue

Mandat

Andreas Barella, coordinateur Tessin	40%	Mendrisio
--------------------------------------	-----	-----------

Charge selon les activités

Charge projet	79%
■ Protection alpine	58%
■ Randonnées	4%
■ Boutiques des Alpes	17%
Promotion et administration	21%
■ Promotion et récolte de fonds	13%
■ Administration	8%



Comptes annuels 2013

Bilan	31.12.2013	31.12.2012
ACTIFS	594 690	627 110
Actifs circulants	586 145	623 550
Capitaux fixes	8 545	3 560
PASSIFS	594 690	627 110
Capital étranger	111 494	122 584
Fonds à affectation précise	—	6 231
Capital d'organisation	483 196	498 295

Compte d'exploitation	2013	2012
PRODUITS	1 957 102	1 854 647
Produits issus de la récolte de fonds	1 193 425	1 080 074
Prestations	350 001	326 670
Boutique des Alpes	317 444	366 039
Randonnées	96 232	81 773
CHARGES	-1 984 566	-1 755 521
Projets rel. à la protection alpine	-1 146 387	-953 390
Boutique des Alpes	-342 278	-355 791
Randonnées	-82 262	-64 311
Promotion et récolte de fonds	-258 201	-215 660
Administration	-155 438	-166 369
Résultat d'exploitation	-27 464	99 125
Résultat financier	678	519
Résultat restant	5 455	8 195
Résultat avant attribution/utilisation	-21 331	107 839
Résultat des fonds à affectation précise	-6 231	-79 360
Résultat du capital d'organisation	-15 100	187 199
Résultat après mouvements de capitaux	0	0

Les comptes annuels 2013 de l'Initiative des Alpes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif (Swiss GAAP FER) ainsi qu'au guide de délimitation des charges administratives publiés par le ZEWO. Cette présentation a pour but d'accroître la transparence et d'améliorer la comparabilité avec d'autres organisations. La vue d'ensemble présentée ici établit un regroupement des comptes annuels 2013 révisés. Les comptes détaillés et commentés peuvent être téléchargés sous www.initiative-des-alpes.ch ou commandés au secrétariat.

Compte de modification du capital					
	Etat au 31.12.2013	Attribution 2013	Utilisation 2013	Etat au 31.12.2012	Modification
Total fonds et capital d'organisation	483 196	—	-21 331	504 527	-21 331
Fonds à affectation précise	—	—	-6 231	6 231	-6 231
Bourse du transit alpin	—	—	—	—	—
Institut réduction marchandises	—	—	-6 231	6 231	-6 231
Capital d'organisation	483 196	—	-15 100	498 295	-15 099
Capital lié généré	—	—	-3 000	3 000	-3 000
Vente d'articles	—	—	-3 000	3 000	-3 000
Capital libre généré	483 196	—	-12 100	495 295	-12 099
Fonds libres	483 196	—	-12 100	495 295	-12 099